

## **Présentation du dispositif de lutte contre le décrochage scolaire Mesure de responsabilité**

Arnaud Gonzales,  
Educateur Spécialisé  
Association Avenir Jeunesse

Le dispositif de lutte contre le décrochage scolaire est né il y a une dizaine d'années suite à une réunion avec les principaux des collèges d'Alès qui nous alertaient sur le fait que lorsqu'un élève était exclu temporairement de leurs établissements, il n'était pas rare de le voir devant le collège aux sorties de midi et/ou aux sorties de l'après-midi (16h et 17h). Les principaux notaient que ce temps d'exclusion n'était pas mis à profit par les élèves et les familles, et manquait cruellement de contenus éducatifs pertinents.

Fort de ce constat, Avenir Jeunesse a voulu penser un accueil sur 2 jours pour les élèves exclus temporairement de leurs établissements.

Plusieurs points mis en avant :

- Libre adhésion des familles
- Axe parentalité
- Contenu éducatif
- Partenariat avec les collèges
- Action citoyenne
- Bilan et suivi
- PAEJ